

Auteur : Sofiane Bouhdiba

Position : Professeur de Démographie à l'Université de Tunis

Adresse : 1 rue Slim Gmati Menzah 9 A 2092 Tunis Tunisie

Tél. mobile : + 216 96 333 151

Téléphone : + 216 71 88 11 02

e-mail : sobouhdiba@gmailcom

Mots-clés : Foncier, Tunisie, femmes, accès, équité

Propriété foncière et « plafond de verre rural » en Tunisie

En Tunisie, le plafond de verre¹ est une réalité, et s'avère même être un phénomène rural. En effet, très peu de femmes arrivent à un haut niveau de décision et d'autonomie dans l'entrepreneuriat agricole, puisque 4% seulement des promoteurs agricoles sont des femmes². Il s'agit le plus souvent de femmes ayant hérité d'un domaine agricole ou d'un grand cheptel. Leur accès à la propriété foncière aura donc été exceptionnel.

Je propose de démontrer dans cet article que ce faible entrepreneuriat féminin en milieu rural s'explique par un accès inégal à la propriété foncière, et notamment en ce qui concerne les terrains agricoles³. Il s'explique également par un inégal accès aux microcrédits, ce qui renforce l'inégal accès aux ressources foncières : seul un bénéficiaire de microcrédit sur quatre est une femme. Pourtant, les femmes porteuses de micro-projets ruraux sont réputées être plus respectueuses des échéanciers de remboursement, et rentabiliser d'une manière plus efficace leur investissement foncier.

Ma réflexion se fera en trois grandes étapes. Je commencerai par rappeler brièvement l'inégal accès au foncier selon le genre en Tunisie, et notamment en milieu rural. J'essaierai ensuite de montrer dans quelle mesure l'avènement de la révolution du jasmin, et l'adoption de nombreuses lois en faveur d'une meilleure équité de genre, ont permis de réduire l'inégal accès au foncier entre hommes et femmes. Enfin, la dernière partie de l'article s'attachera à proposer quelques recommandations qui devraient permettre de permettre aux femmes d'accéder au même titre que les hommes à la propriété foncière, avec un intérêt particulier pour le milieu rural.

¹ L'expression « glass ceiling » (plafond de verre) est apparue aux États-Unis à la fin des années 1970, reprenant le titre d'un film d'Elia Kazan, *Le mur invisible*, paru en 1947. Elle désigne une structure hiérarchique rigide, dans laquelle les niveaux supérieurs ne sont pas accessibles à certaines catégories de personnes. Aujourd'hui, l'expression désigne la situation où une femme est confrontée à un réseau de pouvoir tacite qui l'écarte systématiquement d'un niveau hiérarchique auquel elle peut prétendre

² Agence de Promotion des Investissements Agricoles (APIA)

³ Centre de Recherche, d'Etudes, de Documentation et d'Information sur la Femme, *L'autonomisation économique des femmes : un pari à gagner*, in *La Revue du CREDIF*, août 2013, Tunis

Bibliographie sommaire

- Depaoli Giorgia, *Profil Genre de la Tunisie 2014*, Union européenne, Tunis, juin 2014 ;
- Fonds de Développement des Nations Unies pour la Femme, *Principes d'autonomisation des femmes. Pour l'entreprise aussi, l'égalité est une bonne affaire*, UNIFEM, New York, 2009 ;
- Oyaró Kwamboka, *La politique se féminise. Mais c'est toujours une affaire d'homme*, in *Afrique Renouveau*, Nations Unies, New York, août-novembre 2017 ;
- Centre de Recherche, d'Etudes, de Documentation et d'Information sur la Femme, *L'autonomisation économique des femmes : un pari à gagner*, in *La Revue du CREDIF*, août 2013, Tunis ;
- Mahfoudh Draoui Dorra, *Les femmes tunisiennes dans le travail et le mouvement syndical*, Friedrich Ebert Stiftung, Tunis, 2017, p. 42 ; voir également Mahfoudh Draoui Dorra, *La syndicalisation des femmes en Tunisie*, in *Les femmes et la modernité, Peuples Méditerranéens*, juillet-décembre 1988.